

INFORMATION EAUX

N° 577

octobre
novembre
2006

**Découvrez la nouvelle formule
d'INFORMATION EAUX !**

La synthèse de l'OIEau :

DCE : Elaboration des scénarii
d'évolution des Masses d'Eau

"WHYCOS" :

Systeme mondial d'observation

UNICEF :

Programme "progrès pour les enfants"

ONU :

2008 : Année Internationale de l'Assainissement

"BRIDGE" :

Des seuils de polluants dans les eaux souterraines

EPRTR :

L'inventaire européen des rejets des sites industriels

IFEN :

L'état de l'environnement en France

**Les nouvelles
des Agences de l'Eau**

LIMOUSIN :

Succès du 2^{ème} Forum Régional de l'Eau



*Office
International
de l'Eau*

**Réseau International
des Organismes de Bassin**

7^{ème} Assemblée Générale Mondiale
07-09 juin 2007
DEBRECEN - HONGRIE

**Un nouveau Cahier Technique de l'OIEau :
"Les pompes centrifuges"**

**Les catalogues 2007 "Eau" et "Déchets"
du CNFME**

DCE : MÉTHODES ET HYPOTHÈSES D'ÉLABORATION DE SCÉNARI D'ÉVOLUTION DES MASSES D'EAU

La Directive-Cadre sur l'Eau (DCE) exige un état des lieux qualitatif et quantitatif et un "bon état" ou "bon potentiel" des Masses d'Eau à atteindre pour 2015, grâce à un Programme de Mesures à mettre en œuvre dès 2009. L'état des lieux doit prévoir, "à long terme, l'offre et la demande en eau" et "les investissements pertinents".

Le guide méthodologique national du MEDD et le guide européen d'analyse économique WATECO, piloté par la France, préconisent la réalisation d'un "**scénario tendanciel**", permettant de passer d'une image statique à une représentation dynamique de l'évolution de l'état des Masses d'Eau.

Il s'agit d'évaluer l'écart entre l'objectif 2015 et la tendance, compte tenu de l'application des directives européennes et des plans d'action locaux, et, à terme, de définir le Programme de Mesures, nécessaire au respect de cet objectif.

Ce diagnostic consiste à se projeter dans l'avenir, en comparant l'objectif de bon état en 2015, non pas à la situation actuelle, mais à la situation que l'on peut supposer être celle en 2015, sans rien faire de plus que ce qui déjà est prévu aujourd'hui.

Cette évaluation nécessite la prolongation des tendances passées et la prise en compte des documents d'aménagement et de la réglementation sur l'eau, afin d'estimer l'évolution des activités ayant un impact sur l'état des eaux.

Trois étapes ont été prévues par la DCE :

- **fin 2004** : construction du scénario tendanciel et identification pour chaque Masse d'Eau (ME) du risque de ne pas atteindre l'objectif de bon état ;
- **fin 2006** : identification des ME qui ne répondront pas à l'objectif de bon état ;
- **fin 2008** : pour ces ME, définition du Programme de Mesures et analyse économique.

Conformément à la modélisation "DPSIR" (Driving force, Pressure, State, Impact, Response), de l'Agence Européenne pour l'Environnement (AEE), l'élaboration du scénario tendanciel est abordée par grande catégorie de "forces motrices" : les collectivités, les industries, l'agriculture et l'hydromorphologie. Pour chacune, les liens activités - pressions - impacts sont étudiés selon des hypothèses et des méthodes différentes.

L'analyse peut être menée en s'appuyant sur des groupes locaux réalisant un scénario propre à chaque entité hydrographique cohérente, découpée selon le principe "une ME = un état homogène = un objectif".

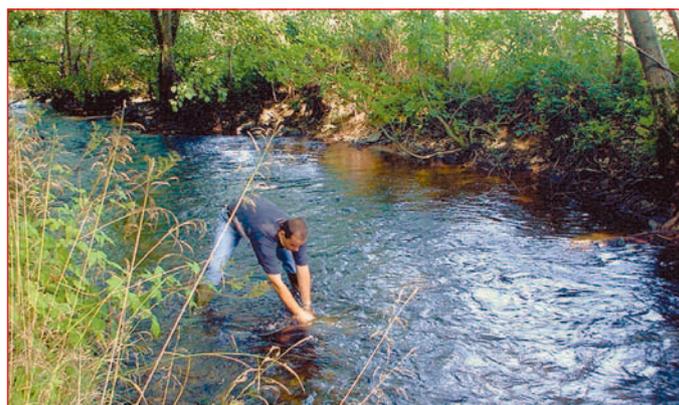
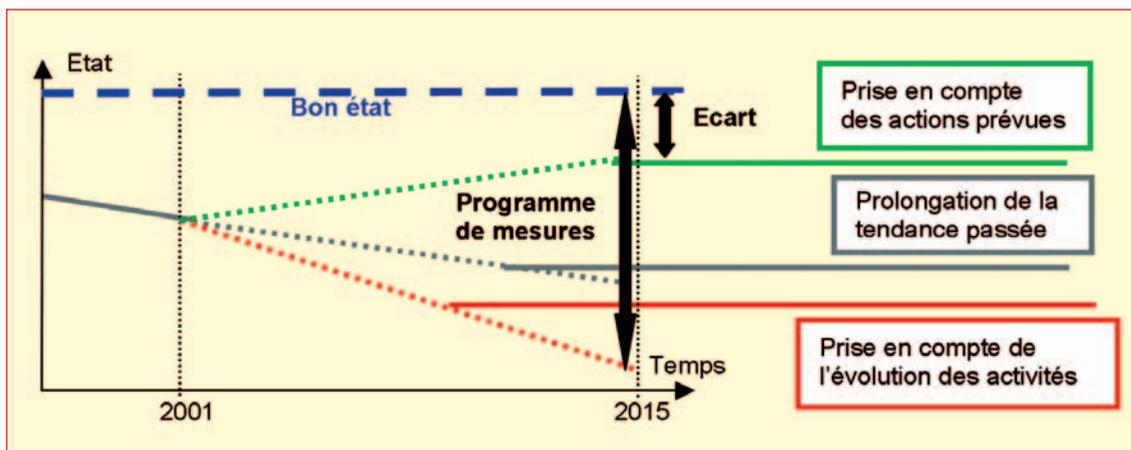
La nouveauté des concepts employés dans la DCE impose de co-construire ces scénarii avec les acteurs locaux, afin que, lors de la mise en œuvre, ils ne se sentent pas étrangers.

Depuis 2004 les Agences de l'Eau, avec la mise en place du réseau de surveillance des ME ou des paramètres peu connus, renforcent leur capacité de correction du scénario tendanciel, par un processus itératif d'investigation de plus en plus précis.

Cette nécessaire mise à jour des données et des hypothèses vient de ce que, au départ du processus, les méthodes retenues ont dû s'accommoder d'un développement inégal des réseaux de monitoring et de l'imprécision de certaines données.

L'importance du Programme de Mesures à mettre en place, qui détermine la politique de financement, dépendra du scénario tendanciel, dont les conclusions guideront les choix qui sont à faire pour l'avenir.

Ce texte est extrait d'une "Synthèse Technique de l'OIEau", rédigée par Thomas BOUISSE, élève de l'ENGREF ; le texte intégral peut être commandé à l'adresse : eaudoc@oieau.fr



La liste complète des Synthèse Technique de l'OIEau est consultable sur le site : <http://eaudoc.oieau.fr>

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - DI2DE
15 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES CEDEX
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
snide@oieau.fr
www.oieau.org

NOUVELLE FORMULE : INFORMATION EAUX ET AQUAVEILLE VOUS INFORMENT MIEUX !

Pour vous apporter une information d'actualité, nous vous proposerons désormais un nouveau produit d'information différent et en pointe :

- ce journal imprimé en édition papier aura désormais une périodicité bimestrielle, pour traiter des sujets de fond ou de synthèse, et
- vous bénéficiez, chaque semaine, de l'envoi, directement sur votre poste de travail informatique, d'"AQUAVEILLE", la lettre électronique de veille et d'information de l'Office International de l'Eau portant sur les actualités techniques, juridiques et administratives, dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et des thèmes associés.

Avec cette périodicité hebdomadaire, "AQUAVEILLE" vous permettra de recevoir, grâce à des délais de production considérablement réduits, une information régulière, fraîche et concise, car aujourd'hui, avec le développement des lettres électroniques diffusées par courriel et l'accès facile aux sites Web, les délais de mise à disposition de l'information doivent être quasiment en temps réel.

"INFORMATION EAU" vous apporte régulièrement depuis 53 ans, des informations utiles sur le monde l'eau, les activités de l'Office International de l'Eau et les nouvelles publications.

Nous espérons que notre nouvelle formule vous sera encore plus utile.

Bien sûr, n'oubliez pas de consulter régulièrement notre site Internet : www.oieau.org qui a reçu 3.600.000 visiteurs sur les derniers 12 mois !

Vos réactions et commentaires nous seront très utiles pour améliorer le service que nous vous rendons.

Christiane Runel
Directrice de la publication
Office International de l'Eau
c.runel@oieau.fr



Envoyez-nous vos informations : presse-oieau@wanadoo.fr

MONDE



Actualités Internationales

7^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MONDIALE DU RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN DEBRECEN (HONGRIE) - DU 07 AU 09 JUIN 2007

Suite aux décisions arrêtées par le Bureau de Liaison du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), la prochaine 7^{ème} Assemblée Générale Mondiale du RIOB se tiendra du 07 au 09 juin 2007 à Debrecen en Hongrie, à l'invitation du Ministère hongrois de l'Environnement et des Directions Régionales de l'Eau hongroises.

L'Assemblée Générale Mondiale de Debrecen organisera ses travaux autour de quatre grands thèmes stratégiques pour la bonne mise en œuvre de la gestion des bassins, des fleuves, des lacs et des aquifères :

- la prévention et la gestion des phénomènes climatiques extrêmes d'inondations et de sécheresses,
- la gestion des bassins transfrontaliers,
- le monitoring, les réseaux de surveillance, le rapportage, l'inter-étalonnage,
- l'élaboration des programmes d'intervention des Organismes de Bassin et leur financement, ...

Une session spéciale sera également consacrée à la question de la participation des usagers de l'eau et du public.

Une traduction simultanée sera assurée en anglais, en espagnol, en français et en hongrois.

L'inscription à l'Assemblée Générale Mondiale du RIOB est gratuite.

L'ensemble des travaux est ouvert à tous les Organismes-Membres et Observateurs Permanents du RIOB, ainsi qu'à toutes les Administrations de l'eau et organisations intéressées par la Gestion Intégrée des Ressources en Eau par bassins versants dans le Monde, qui pourront venir y présenter une communication sur leurs expériences concrètes de terrain.



La réunion sera honorée de la présence de Monsieur le Président de la République de Hongrie.

Toutes les informations utiles, le formulaire d'inscription, les programmes et les communications proposées seront disponibles en continu sur le site Internet : www.riob.org.

Debrecen est la deuxième plus grande ville de Hongrie. Elle est riche d'un intéressant passé historique et elle est située dans le bassin de la rivière Tisza, au cœur du Parc National de Hortobágy, classé Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO, et à proximité du célèbre vignoble de Tokay.

RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN
Secrétariat Technique Permanent - OIEau
21, rue de Madrid - 75008 PARIS
Tél. : 01 44 90 88 60 - Fax : 01 40 08 01 45
riob2@wanadoo.fr - www.riob.org

"WHYCOS" : LE SYSTÈME MONDIAL D'OBSERVATION DU CYCLE HYDROLOGIQUE

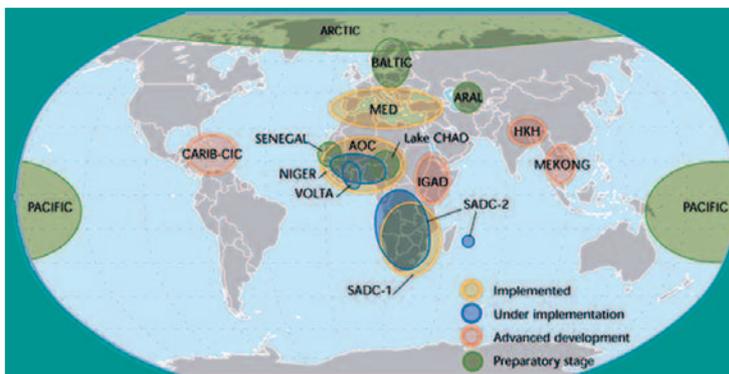
WHYCOS (World HYdrological Cycle Observing System) est un programme de l'Organisation Météorologique Mondiale visant à l'amélioration des observations, le renforcement de la coopération internationale et de la promotion de l'échange gratuit de données dans le domaine de l'hydrologie. Le programme est mis en oeuvre à l'échelle régionale ou des bassins. Il est géré par un Groupe Consultatif International WHYCOS (WIAG).

WHYCOS est conçu pour promouvoir une approche "Bottom-Up", depuis le niveau du bassin en passant par le pays jusqu'à l'échelle mondiale.

Il se concentre principalement sur le renforcement des capacités techniques et institutionnelles de Services Hydrologiques Nationaux (NHS), et l'amélioration de leur coopération dans la gestion de ressources partagées d'eau

pour leur permettre de mieux accomplir leurs tâches, en améliorant la disponibilité, la précision et la diffusion de leurs données sur la ressource en eau.

WHYCOS concerne toutes les parties du Monde : Afrique de l'Ouest (bassins du Niger, de la Volta et du Sénégal), Afrique du Sud (pays du SADC), Afrique de l'Est (pays de l'AOC), Méditerranée, Pacifique, Caraïbe, Arctique et Baltique, ainsi que les bassins de l'Aral, de l'Hindu Kush - Himalaya et du Mékong.



ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE
 7bis, avenue de la Paix, Case postale No. 2300
 CH-1211 GENÈVE 2, Suisse
 Tél.: + 41 22 730 81 11 - Fax: + 41 22 730 81 81
www.whycos.org

"WIN" : LE "RÉSEAU INTÉGRITÉ DE L'EAU" LANCÉ POUR "MAINTENIR L'EAU PROPRE"

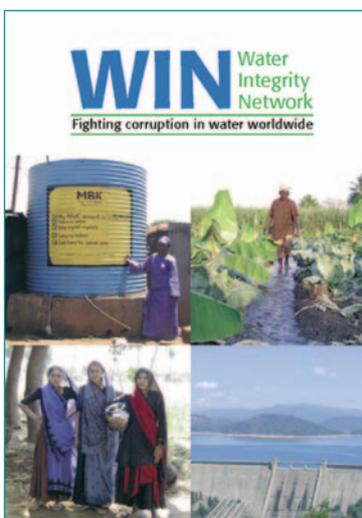
L'observatoire mondial anti-corruption, "Transparency International" (TI) et cinq grandes organisations, dont le Programme Eau et Assainissement-Afrique (WSP - Africa), et AquaFed, la Fédération Internationale des Opérateurs Privés de l'Eau, ont lancé le Réseau Intégrité de l'Eau (WIN).

"WIN" espère aider à stopper la corruption qui constitue une barrière à l'amélioration des conditions de vie des personnes pauvres à travers le monde. Il va répondre au besoin de sensibilisation sur la question et faciliter les actions anti-corruption efficaces sur le terrain.

"WIN" a identifié différents moyens de prévention :

➔ Information et transparence :

- fournir des informations simples sur les engagements financiers, et organiser des réunions régulières pour représenter les projets,
- instaurer un dialogue et écouter les réponses du public,
- rendre public le bilan des activités anti-corruption,
- simplifier la présentation des bilans financiers,
- publier les transferts de fonds,



- rendre accessibles les règles de programmation des dépenses publiques et de collecte des recettes.
- fournir des services plus compétitifs à travers plusieurs opérateurs et limiter les monopoles.
- ➔ **Responsabilité et contrôle :**
- instauration de systèmes de réception des plaintes,
- contrôles des transactions financières,
- visites de surveillance, audits financiers, ...
- ➔ **Gestion participative et surveillance,** avec des institutions qui ont de bons antécédents dans la programmation et le contrôle par les communautés, des organisations de la société civile et des auditeurs professionnels.
- ➔ **Sanctions disciplinaires** quand il y a les problèmes d'honnêteté ou de corruption et suspension immédiate du personnel ou quand un problème survient.

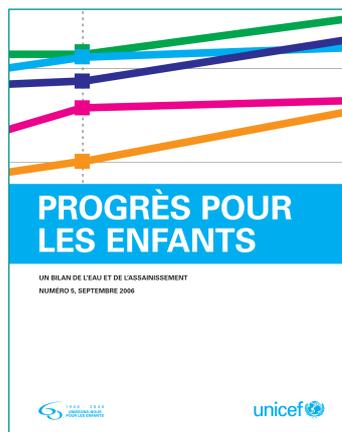
www.oieau.org

Le monde de l'eau sur Internet

WIN SECRETARIAT

c/o Transparency International
 Alt Moabit 96 - 10559 BERLIN - Allemagne
 Tél. : +49-30-3438-2030 - Fax : +49-30-3470-3912
www.waterintegritynetwork.net

UNICEF - PROGRAMME "PROGRÈS POUR LES ENFANTS" : UN BILAN DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT



Ce bilan, le cinquième d'une série préparée par l'UNICEF pour suivre les progrès accomplis pour les enfants, pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), porte sur le secteur de l'eau et de l'assainissement.

L'eau insalubre et le manque d'assainissement de base et d'hygiène contribuent aux principales causes de décès d'enfants de moins de cinq ans, les

maladies diarrhéiques, la pneumonie et la dénutrition ont un impact sur la fréquentation scolaire, surtout chez les filles.

Cela revient à dire qu'atteindre l'Objectif du Millénaire pour le Développement et les cibles pour 2015 qui lui sont associées pour l'eau revêt une importance vitale pour les enfants.

Selon les projections, si les tendances actuelles se poursuivent, la planète semble sur la bonne voie pour atteindre globalement l'objectif pour l'eau potable – bien que certains pays et certaines régions soient à la traîne.

Par contre, l'objectif à atteindre en matière d'assainissement semble encore très lointain.

www.unicef.org/french/progressforchildren

UNICEF

3, rue Duguay Trouin - 75282 PARIS CEDEX 06
Tél. : 01 44 39 77 77
www.unicef.org

VEOLIA EAU SE DÉVELOPPE EN CHINE ET AU JAPON

En Chine, Veolia Eau vient de remporter le contrat de gestion, d'une durée de trente ans, du service d'eau de Liuzhou (1 000 000 d'habitants), deuxième ville de la Province de Guangxi. La ville conservera 51 % du capital de la société Liuzhou Water Services. Veolia Eau prendra en charge la direction de cette société, qui assure la gestion complète du service de distribution d'eau potable, qui emploie 950 salariés et assure la gestion de quatre usines de traitement d'eau d'une capacité globale de 540 000 m³/j, ainsi que 807 kilomètres de canalisations.



Au Japon, Veolia Eau a remporté les contrats de trois ans de gestion de deux usines de traitement d'eaux usées, l'une située dans la préfecture de Saitama (proche de Tokyo) et l'autre à Hiroshima. Ces usines qui ont une capacité respective de 52 000 m³/j et 247 000 m³/j, traitent les eaux de près de 1 000 000 d'habitants.

VEOLIA EAU

52 rue d'Anjou 75 008 PARIS
Télé. : 01 49 24 49 24
www.veoliaeau.com

2008 : ANNÉE INTERNATIONALE DE L'ASSAINISSEMENT

2008 sera l'Année Internationale de l'Assainissement dans le cadre de la Décennie Internationale d'Action "l'Eau, source de vie" vise à encourager les efforts pour assurer le respect des engagements internationaux pris dans le domaine de l'eau, d'ici 2015.



L'ONU-Eau sera son point focal pour assurer la coordination des différents événements .

UN-WATER - DAES

Division du développement durable
2 UN Plaza, DC2, bureau 2024
NEW YORK, N.Y. 10017
unwater@un.org
www.un.org/french/waterforlifedecade

MEXICO 2006

La synthèse et les principales conclusions du 4^{ème} Forum Mondial de l'Eau sont aujourd'hui disponibles en anglais et en espagnol :

www.worldwaterforum4.org.mx/home



BRIDGE : POUR DÉFINIR LES SEUILS DE POLLUANTS DANS LES EAUX SOUTERRAINES



Le **BRGM** coordonne le projet européen de recherche BRIDGE, pour lequel l'**Office International de l'Eau** intervient au niveau de la diffusion des résultats. Ce projet a une durée de deux ans jusqu'à fin décembre 2006 et regroupe 28 partenaires de 17 pays. Il doit en particulier soutenir la mise en place de la future directive européenne sur les eaux souterraines, complémentaire à la DCE.

Il vise à identifier les critères qui permettront la définition du bon état chimique d'une eau souterraine.

Le cœur du projet consiste à élaborer une méthodologie commune pour l'établissement des valeurs seuil environnementales pour les polluants représentatifs de masses d'eau souterraines à risque.

Dans ce contexte les différents objectifs de BRIDGE sont :

- **Workpackage 1** - Etat de l'art des substances naturelles et anthropogéniques présentes dans les eaux souterraines.

Toutes les informations rassemblées seront intégrées à une base de données.

- **WP 2** - Etude des caractéristiques hydrologiques et hydrogéochimiques des eaux souterraines nécessaires à l'établissement des seuils environnementaux.
- **WP 3** - Définition de critères pour les seuils environnementaux et d'une méthodologie pour définir le bon état.
- **WP 4** - Etudes de masses d'eau représentatives et validation des hypothèses sur des sites européens sélectionnés
- **WP 5** - Mesure des coûts sociaux économiques en relation avec l'établissement des valeurs seuils pour les masses d'eau souterraine.
- **WP 6** - Dissémination des résultats obtenus.

Une campagne d'information sera menée à destination des décideurs et des acteurs de terrain afin d'obtenir un consensus sur la méthodologie proposée.

Les résultats seront publiés en décembre 2006.

BRGM

Service Métrologie, Monitoring, Analyse
3 avenue Claude Guillemin - 45060 ORLEANS CEDEX 2
www.wfd-bridge.net

PORTUGAL : UN PRÊT DE LA BEI POUR LA GESTION DE L'EAU



La Banque Européenne d'Investissement a approuvé l'octroi d'un prêt de 925 millions d'Euros, d'une durée de 25 ans, à Águas de Portugal (AdP), pour financer des investissements dans onze compagnies régionales des eaux, qui desservent la moitié des quelques 10 millions d'habitants que compte le pays.

Une première tranche de 300 millions d'Euros du financement a été signée le 13 octobre à Lisbonne.

Les investissements, répartis sur l'ensemble du territoire portugais, concernent la fourniture d'eau en gros ainsi que la collecte et le traitement des eaux usées ; ils contribueront à la réalisation des objectifs fixés par la législation environnementale de l'UE et au respect du Plan national de gestion de l'eau, qui bénéficie d'un soutien au titre du Cadre Communautaire d'Appui.

BEI

100, boulevard Konrad Adenauer - L-2950 Luxembourg
Tél. : (+352) 43 79 1 - Fax: (+352) 43 77 04
www.bei.org

"EPRTTR" : 1^{ER} INVENTAIRE EUROPÉEN DES REJETS DES PETITS SITES INDUSTRIELS



Dans le cadre d'"EPRTTR", le registre européen des émissions et transferts de polluants, les Etats-Membres, ainsi que la Norvège et la Hongrie, transmettent à la Commission Européenne les informations concernant l'application de la Directive relative à la Prévention et à la Réduction Intégrées de la Pollution (IPPC).

Le 1^{er} bilan vient d'être rendu public. Il concerne les pollutions diffuses et ponctuelles, rejetées dans l'air, le sol, l'eau et issues des déchets.

Les données récoltées remontent à 2003, et correspondent aux volumes annuels de pollution : la recherche d'information peut se faire par type de polluants (azote et phosphore pour l'instant), par secteurs (agriculture, origine anthropique, origine naturelle, domestique), par Etats-Membres, par bassin fluvial, par voies (érosion, ruissellement, eau souterraine, drainage de toiture, retombées atmosphériques, zones urbaines imperméabilisées).

L'accès se fait par la page :

www.eper.cec.eu.int/eper/default.asp

AGENCE EUROPÉENNE POUR L'ENVIRONNEMENT
Kongens Nytorv 6 - 1050 COPENHAGUE - Danemark
Tél. : 45 3336 7100
www.eper.cec.eu.int



ifen

L'ÉTAT DES LIEUX 2006 DE L'ENVIRONNEMENT EN FRANCE

"L'Environnement en France", édition 2006, dresse un état des lieux et de son évolution, à partir des données et informations disponibles les plus récentes.

Ce rapport met à la disposition de tous des analyses couvrant l'ensemble des domaines de l'environnement. L'état des milieux naturels et des territoires est examiné au travers des grandes évolutions de notre société et des pressions exercées par les activités économiques et les ménages. Il aborde également les impacts sur la biodiversité, le climat et les hommes. Il présente enfin les actions des citoyens, des entreprises et des acteurs publics pour limiter les impacts sur l'environnement et prendre en compte les dimensions du développement durable.

Le réchauffement climatique, la raréfaction de certaines ressources non renouvelables, l'érosion de la biodiversité appellent des réponses de l'ensemble des acteurs afin de sauvegarder l'équilibre de la planète pour les générations futures. Après la mobilisation des agents économiques, l'enjeu est aujourd'hui d'intégrer l'environnement aux comportements individuels, notamment grâce à une meilleure information des consommateurs.

En matière d'eau :

En 2001, 34 milliards de m³ d'eau ont été prélevés, dont 82 % dans les eaux superficielles. Plus de la moitié de ces prélèvements sont consacrés à la production d'énergie et sont effectués en grande partie dans les cours d'eau auxquels les volumes sont restitués en quasi-totalité.

Hors eaux de refroidissement pour la production d'énergie, la moitié des prélèvements effectués dans les eaux superficielles est destinée à l'irrigation. Celle-ci étant surtout pratiquée en période d'étiage, ces prélèvements peuvent avoir un impact important sur les milieux aquatiques.

Les prélèvements pour l'eau potable et l'industrie représentent 4/5 des prélèvements effectués dans les eaux souterraines. Ils peuvent avoir un impact chronique important sur la ressource souterraine mais aussi sur la ressource superficielle, quand des nappes alimentent et régulent les rivières. Si les prélèvements de l'industrie ont nettement diminué depuis les années soixante-dix, ceux de l'alimentation en eau potable continuent à augmenter même si leur croissance a fortement ralenti ces dernières années.

Il n'est en revanche pas possible de dégager des tendances pour l'irrigation.

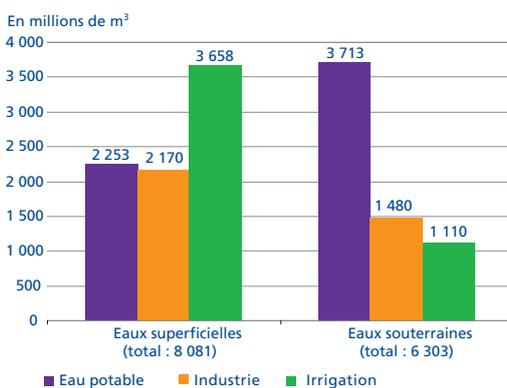
Le plan d'action sécheresse, initié en 2004, organise l'action de l'État pour mieux anticiper les épisodes à risque et prendre à temps les mesures nécessaires. Il vise à sensibiliser et à modifier les pratiques et les consommations.

Cet ouvrage collectif a l'ambition de permettre au lecteur de comprendre toute la complexité des problèmes environnementaux et de

l'aider à se forger une opinion et des règles d'action.

Publié tous les quatre ans, il répond aux obligations internationales et nationales sur l'accès du public à l'information en matière d'environnement.

Répartition des prélèvements hors refroidissement par usage (2001)



Source : agences de l'Eau - Traitements Ifen.

UN QUART DU LITTORAL FRANÇAIS RECULE DU FAIT DE L'ÉROSION

Le quart du littoral métropolitain subit l'érosion et recule, soit 1 720 km de côtes, tandis que 10 % sont en extension. Outre les ports et les digues, qui fixent 17 % des côtes, 44 % du littoral sont stables. Des ouvrages de défense contre la mer sont présents sur 19 % du littoral, mais ils n'ont pas empêché le recul de la moitié du linéaire concerné. En Europe, 20 % du littoral s'érode, la Pologne et Chypre étant parmi les pays les plus affectés.

L'érosion est assez généralisée sur le littoral naturel de la Manche et de la mer du Nord. Elle est forte sur le littoral atlantique au sud de l'embouchure de la Loire.

La côte ouest de la Manche a perdu 440 ha en une cinquantaine d'années.

En aquitaine, le recul peut être de 2,5 m par an en moyenne.

Le cordon littoral languedocien subit également une forte érosion côtière.

Ces phénomènes naturels sont modifiés par les activités humaines qui perturbent les mouvements sédimentaires des côtes.

Les enjeux se concentrent dans les territoires urbanisés ou présentant une forte valeur écologique : les communes littorales concentrent 10 % des logements construits annuellement sur seulement 4 % du territoire.

Près du quart des terres situées à moins de 250 m des côtes en recul est urbanisé et la pression urbaine continue de croître. Ces communes littorales sont confrontées à de fortes dépenses pour fixer le trait de côte.

28 % des terres situées à moins de 250 m des côtes en recul sont des milieux naturels ouverts de grande valeur écologique (dunes, landes, zones humides...).

Quelles seront les conséquences si l'élévation du niveau de la mer se confirme d'ici la fin du XXI^{ème} siècle ?



IFEN

5, route d'Olivet - BP 16105 - 45061 ORLEANS CEDEX 2
Tél. : 02.38.79.78.78 - Fax : 02.38.79.78.70
ifen@ifen.fr
www.ifen.fr

FNCCR : LES ACTES DU 33^{ÈME} CONGRÈS SONT EN LIGNE



Tous les trois ans, la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) réunit ses adhérents lors d'un Congrès, ouvert aux acteurs des secteurs de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement.

Pour son 33^{ème} Congrès, du 12 au 15 septembre 2006, la FNCCR avait choisi Bordeaux. Près de 900 participants, principalement des élus, cadres territoriaux, des représentants de l'Etat et des entreprises, ont participé aux différents ateliers.

Les travaux ont porté notamment sur l'ouverture des marchés de l'énergie à la concurrence pour les consommateurs domestiques.

Concernant l'eau et l'assainissement, la protection et la bonne gestion de la ressource ont été au cœur des débats. Une table ronde a ainsi traité des moyens de

faire face à la sécheresse, qui revient de façon récurrente et implique chaque année davantage les collectivités. D'autres conférences ont abordé le sujet de la gestion de l'eau dans les départements d'outre-mer et des indicateurs de performance.

Tous les textes des interventions sont consultables à l'adresse :

www.fnccr.asso.fr/rubrique.php?idr=actualite

FNCCR

20, Boulevard de Latour-Maubourg - 75007 PARIS

Tél. : 01 40 62 16 40 - Fax : 01 40 62 16 41

fnccr@fnccr.asso.fr

www.fnccr.asso.fr

"CONSOMMEZ L'EAU DU ROBINET !"



En France, on a consommé 6,2 milliards de litres d'eau plate en bouteille en 2004.

Leur emballage primaire (bouteilles, films, palettes) a représenté 240.000 tonnes de matières plastiques et un volume très important, de l'ordre de 10 à 20 millions de m³ par an au niveau national, soit 2 à 3 m³ de déchets pour une famille.

Dans le cadre d'une campagne de prévention des risques et de lutte contre la pollution, le MEDD a réalisé une fiche présentant les avantages à consommer l'eau du robinet.

Boire l'eau du robinet, outre une réduction de déchets, permet aussi une économie de ressources (pas besoin d'emballage) et de pétrole car l'eau en bouteille est transportée en moyenne sur 300 km !

A cette économie globale, s'ajoute une économie individuelle : l'eau du robinet coûte, en effet, 100 à 300 fois moins cher que l'eau en bouteille !

En fait, ce n'est pas le liquide que nous payons le plus cher, mais l'emballage qui finira à la poubelle (coût du liquide : 20 % ; coût de l'emballage : 80 %).

La fiche insiste évidemment sur la très bonne qualité de l'eau distribuée au robinet et des contrôles dont elle fait l'objet.

www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/Robinet.pdf

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

20 avenue de Ségur - 75302 PARIS 07 SP

Tél. : 01 42 19 20 21 - Fax : 01 42 19 11 23

www.ecologie.gouv.fr

SÉMINAIRES EAU POLYTECH' 2007

Les sixièmes Séminaires Eau de l'Ecole Polytechnique Universitaire de Montpellier (ex ISIM) auront lieu les 29, 30, et 31 janvier 2007 sur le campus de l'Université de Montpellier II.

Au cours de ces journées, des experts scientifiques et professionnels interviendront afin de débattre sur trois thématiques de la gestion de l'eau :

- La "phytoremédiation" ou les végétaux au service de la dépollution de l'eau et du sol ;
- Les boues issues du traitement de l'eau en milieu urbain : Déchets ou coproduits valorisables ?

- Les ressources en eau dans le bassin méditerranéen pour les 50 prochaines années.



POLYTECH' MONTPELLIER (Département STE)

Place Eugène Bataillon - 34095 MONTPELLIER CEDEX 5

Tél. : 04 67 14 36 62

www.polytech.univ-montp2.fr



LOIRE-BRETAGNE

LE 9^{ÈME} PROGRAMME D'INTERVENTION (2007-2012) À L'EXAMEN DES COMMISSIONS GÉOGRAPHIQUES

Du 17 octobre au 17 novembre 2006, le Comité de Bassin Loire-Bretagne réunira ses 6 Commissions Géographiques. A l'ordre du jour le projet du 9^{ème} Programme de l'Agence de l'Eau pour les années 2007 à 2012, ainsi qu'une première esquisse du futur Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux et la construction du programme de mesures pour reconquérir la qualité de l'eau d'ici 2015.

Des rencontres particulièrement importantes au moment où l'Agence de l'Eau s'apprête à engager deux milliards d'Euros sur les 6 prochaines années pour aider les Collectivités et les acteurs du Bassin Loire-Bretagne à relever le défi du bon état des eaux fixé par la DCE.

Les Commissions Géographiques se réunissent selon le calendrier ci-après :

- Mayenne-Sarthe-Loir, le 17 octobre, au Palais des Congrès et de la Culture du Mans,

- Vilaine et Côtiers bretons, le 20 octobre, au Complexe du Sabot d'Or, à Saint-Gilles,
- Allier-Loire amont, le 24 octobre, au Polydome de Clermont-Ferrand,
- Loire moyenne, le 7 novembre à la Maison des Sports de Touraine, à Parçay-Meslay,
- Vienne et Creuse, le 14 novembre au Parc des Expositions de Poitiers,
- Loire aval et Côtiers vendéens, le 17 novembre, Salle de la Griotte à Cerizay.

AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

Avenue de Buffon - B.P. 6339 - 45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74
www.eau-loire-bretagne.fr

ADOUR-GARONNE



LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION DE BAGNÈRES-DE-BIGORRE



La Commune de Bagnères-de-Bigorre a inauguré le 17 octobre son nouvel ouvrage d'épuration qui permet à l'Agglomération d'être en conformité au regard de la Directive Européenne sur les Eaux Usées Urbaines.

Réalisée par OTV, la station a une capacité de 25.000 équivalents habitants. Elle repose sur la technique de boue activée avec le traitement de l'azote et du phosphore. Elle est complétée d'une filière physico-chimique pour le traitement des petites pluies (moins de 5 mm) issues

des réseaux d'assainissement unitaires, et d'un traitement biologique des graisses.

Cette opération permettra de diminuer les rejets directs dans l'Adour, l'un des principaux objectifs du contrat de rivière Haut-Adour.

Le coût global de l'opération est de 4,5 M d'Euros. L'Agence a apporté une aide de plus de 1 M d'Euros.

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

90, rue du Férétra - 31078 TOULOUSE CEDEX
Tél. : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28
www.eau-adour-garonne.fr

RHIN-MEUSE



LES TROPHÉES DE L'EAU ET LES PRIX INITIATIVES POUR 2007 : "FAITES DÉCOUVRIR VOTRE ACTION POUR LA PROTECTION DE L'EAU !"



En novembre 2007, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse décernera 4 Trophées et 5 Prix Initiatives pour récompenser les réalisations les plus exemplaires dans la reconquête de la qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Pour participer, les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 31 janvier 2007 à l'Agence.

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Rozérieulles - B.P. 30019 - 57161 MOULIN LES METZ
Tél. : 03 87 34 47 00 - Fax : 03 87 60 49 85
www.eau-rhin-meuse.fr

"GÉOCARREFOUR" : LA PÉNURIE D'EAU : DONNÉE NATURELLE OU QUESTION SOCIALE ?



La pénurie d'eau, temporaire ou structurelle, résulte d'une insuffisance quantitative et/ou qualitative de la ressource hydrique disponible par rapport à la demande.

Son étude participe à la réflexion pour une meilleure répartition et préservation de l'eau, réflexion essentielle quand il s'agit de traiter du développement durable des sociétés. La connaissance à la fois des écosystèmes et de leur gestion, des conflits et des

risques, et de l'évolution des arbitrages, de plus en plus dépendants de régulations collectives, sous-tend l'action.

La revue Géocarrefour consacre cette année deux numéros à ce thème considéré ainsi sous des angles variés, ceux de la recherche et de la gestion, abordés dans diverses zones géographiques : tempérée, méditerranéenne, aride... L'interdisciplinarité et la variété des échelles spatio-temporelles sont privilégiées.

Dans ce premier numéro, les quatre premiers articles contribuent à l'enrichissement de la définition de la pénurie d'eau, qui est loin de constituer une évidence et encore moins de faire l'unanimité.

Une première approche permet de la caractériser comme une infériorité structurelle ou conjoncturelle de l'offre par rapport aux demandes dans un système d'eau physico-économique défini. Celle-ci est ensuite affinée successivement par des réflexions sur les outils susceptibles de mesurer le phénomène et les concepts ou notions de ressource, d'eau virtuelle et de conflit.

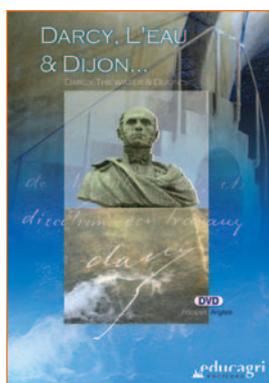
Les autres contributions s'attachent à l'analyse de situations diverses : des zones rurales méditerranéennes, trois villes d'Afrique et un bassin versant international.

Cet état de pénurie est dû à de multiples causes qui sont au cas par cas explicitées (sous-investissement dans la production et l'adduction d'eau, profondes inégalités spatiales qui recouvrent des inégalités sociales, dysfonctionnements quant à la qualité des eaux distribuées, etc.).

Le second numéro de la revue consacré à ce thème permettra d'approfondir ce constat qui comporte sans doute les clés de la réponse à la question : "La pénurie d'eau, donnée naturelle ou question sociale ?".

G2OCARREFOUR - Revue de Géographie de Lyon
18 rue Chevreul 69362 LYON - CEDEX 07
Tél : 33 (0)4 78 78 75 44 Fax : 33 (0)4 78 78 71 85
www.geocarrefour.org

DARCY, L'EAU & DIJON



Ce DVD permet de faire connaître les travaux de Darcy (1803-1858), figure emblématique de la ville de Dijon et de sa région. Il présente l'oeuvre de Darcy à Dijon autour de trois aspects :

- l'ingénieur qui réalisa l'alimentation en eau potable de la ville de Dijon, sur la base des indications contenues dans l'ouvrage célèbre édité en 1856 Les fontaines publiques de la ville de Dijon ;

- le scientifique qui expérimenta l'écoulement de l'eau dans les filtres, débouchant sur la fameuse "Loi de Darcy", mais aussi dans les canalisations et canaux ;
- l'aménageur et le citoyen engagé dans la vie de sa ville natale et qui défendit le passage du train à Dijon entre Paris et Lyon.

D'une durée de 13 mn, il propose un accès au film en entier ou par séquences, en français et en anglais.

ÉDITIONS EDUCAGRI
26, bd Docteur-Petitjean - 21079 DIJON CEDEX
Fax : 03 80 77 26 34
editions@educagri.fr
www.editions.educagri.fr/

LE NOUVEAU CAHIER TECHNIQUE DE L'OIEAU "LES POMPES CENTRIFUGES : ENTRETIEN ET MAINTENANCE"

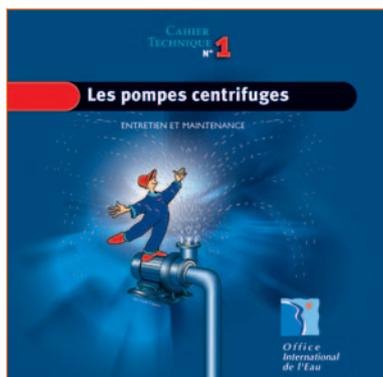


Cette réédition paraît sous la nouvelle ligne graphique que l'OIEAU vient d'adopter pour les dernières parutions des

"Cahiers Techniques" tels que le n° 2 : "Recherche de Fuites", le n°5 : "Le Comptage" et le n°19 : "L'Alimentation en Eau".

Notre traditionnelle bande dessinée permet dans un premier temps de découvrir les principes de base du pompage de l'eau : force centrifuge, différents

accessoires comme les clapets, jusqu'à la définition d'une HMT (hauteur manométrique). Une deuxième partie décrit le pourquoi et les principes de la maintenance, ainsi que les critères d'appréciation des dysfonctionnements liés aux pannes et à la cavitation. Enfin, des exemples de fiches de maintenance et un volet sur la surpression complètent cet ouvrage. Il est aussi possible de tester après chaque chapitre ses connaissances au moyen d'un QCM jeu test.



OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - DI2DE
15 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES CEDEX
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
snide@oieau.fr
www.oieau.org



SUCCÈS DU SECOND FORUM RÉGIONAL SUR L'EAU EN LIMOUSIN

La Région du Limousin, avec le soutien de l'Office International de l'Eau, a organisé son deuxième Forum Régional sur l'Eau, les 12 et 13 octobre 2006 à Limoges.

Il s'agit d'un moment fort d'information / formation sur la Directive-Cadre Européenne sur l'Eau et sa mise en œuvre en Limousin, un moment de partage de l'état des lieux et des enjeux identifiés sur les bassins versants régionaux, un moment de réflexion pour faire émerger le Programme de Mesures à mettre en œuvre en Limousin pour répondre aux objectifs de la DCE : atteindre un bon état des eaux en 2015.

L'organisation en séances plénières et en ateliers a permis aux participants, d'une part, de recevoir le même niveau d'information sur la DCE, et, d'autre part, de débattre en petits groupes et de pouvoir ainsi s'exprimer plus facilement.

Quatre ateliers ont été focalisés sur les questions importantes, définies par la Région Limousin :

- Repenser les aménagements et la gestion des cours d'eau, des lacs et des étangs ;
- Restaurer les zones humides, maintenir la biodiversité et la circulation des migrateurs ;
- Réduire la pollution ;
- Garantir l'alimentation en eau potable, les loisirs, la baignade : une exigence de qualité.

Une table ronde a permis d'éclairer le public sur les évolutions des politiques des partenaires financiers pour faciliter la mise en œuvre du Programme de Mesures.

Près de 200 participants se sont retrouvés pendant ces deux jours, représentants des collectivités territoriales et leurs groupements, communautés de communes et syndicats de rivière, des associations, des services de l'Etat, des propriétaires d'étangs ou de microcentrales, des bureaux d'études, des étudiants ...

Principales recommandations :

Un fort consensus s'est établi sur les points suivants :

- Développer la coordination ;
- Renforcer le conseil de proximité "technique / économique / environnemental" ;
- Mutualiser les moyens ;
- Avoir une démarche intégrée de l'eau en tant que composante du développement durable ;
- Régler les conflits locaux : créer des commissions mixtes locales ;
- Renforcer la communication et la formation ;
- S'appuyer sur des élus dynamiques et reconnus pour porter les dossiers ;
- Former, sensibiliser les élus pour l'élaboration des plans locaux ;
- Renforcer le travail de terrain par les techniciens de rivière, les cellules d'assistance technique ;
- Revoir les aides ;
- Aider les investissements non-productifs, comme les aménagements des étangs ;
- Soutenir la préservation, et pas seulement la restauration ;
- Développer une approche spécifique des têtes de bassin ;
- Faire participer tous les usagers ;
- Faire appliquer la réglementation ;
- Utiliser les outils contractuels existants, qui sont efficaces pour associer l'ensemble des acteurs ;
- Mettre en place des projets pilotes et communiquer ;
- Favoriser l'installation d'agriculteurs pour entretenir les zones humides ;
- Soutenir l'agriculture durable.



CONSEIL RÉGIONAL DU LIMOUSIN
 27 Bd de la Corderie - 87031 LIMOGES CEDEX
 Tél : 05 55 45 19 00 - Fax : 05 55 45 18 25
www.cr-limousin.fr



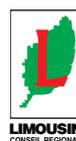
Le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable
(Direction de l'Eau)



Les 6 Agences de l'Eau



Le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation de la Pêche et des Affaires Rurales



La Région Limousin



Le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
(Direction Générale de la Santé)



Le Réseau International des Organismes de Bassin



Le Ministère des Affaires Étrangères
(Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement)



Le Système Euro-Méditerranéen d'Information sur les savoir-faire dans le Domaine de l'Eau

NOS PARTENAIRES



LES NOUVEAUX CATALOGUES "EAU" ET "DÉCHETS" 2007 : 428 SESSIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE !

Les deux nouveaux catalogues de formation continue "Eau" et "Déchets" de l'Office International de l'Eau viennent de paraître.

Ils regroupent au total 284 stages, dont 29 sont entièrement nouveaux, répartis en 428 sessions tout au long de l'année 2007.

LE CATALOGUE "EAU 2007" COUVRE 23 THEMATIQUES :

Tous les métiers sont couverts dans les secteurs de la gestion, de l'exploitation, de la maintenance et des aménagements, dans les services municipaux de l'eau potable, de l'assainissement et de l'épuration des eaux usées et le traitement des boues, dans les eaux de process des industries manufacturières, comme dans l'entretien et la protection des milieux naturels aquatiques.

Les nouveaux stages traitent notamment de l'hydrogéologie, de la protection des captages, des piézomètres, des eaux pluviales, de la déminéralisation, des micro-algues d'eau douce, de la digestion des boues, du dessalement d'eau de mer, des technologies propres industrielles, de la surpression, de l'électrotechnique et des systèmes automatisés, des démarreurs électro-motrices et des variateurs de vitesse, de la pose des canalisations sans tranchée, mais aussi des aménagements HQE, de l'eau et l'agriculture, de la loi littoral, du diagnostic des services d'AEP des petites collectivités, de l'assainissement non collectif,...

Une autre nouveauté : le Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau - CNFME propose cette année **trois modules de formation interactive à distance par Internet** sur les eaux pluviales, l'épuration par filtres plantés de roseaux et l'approche économique de la Directive-Cadre Européenne.



Le CNFME à La Souterraine

LE CATALOGUE "DÉCHETS" :

En 2007, un doublement de l'offre de formation, aussi bien sur les aspects réglementaires que sur la conception et l'exploitation, permet de mieux répondre aux exigences des services municipaux.

Les 13 nouveaux stages portent, notamment, sur les Déchets Ménagers Spéciaux, les Déchets Industriels Banals, les centres de tri, les normes ISO 9001 et 14001 dans le secteur des déchets, l'accueil des usagers et la communication, le traitement des lixiviats, le diagnostic et la réhabilitation des décharges, l'hygiène et la sécurité dans la collecte, les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques, les déchets de chantiers, ...

Le CNFME organise la majorité de ses stages dans ses centres de Limoges et La Souterraine, mais certains sont décentralisés à Paris, Le Bourget, Sophia-Antipolis, Pau, Tarbes ou Cholet.

Les stages ont une durée comprise entre 3 et 4 jours.

Tous les stages techniques reposent sur le concept de formation en situation de travail, développé depuis près de trente ans par le CNFME, grâce à son ensemble de plates-formes technologiques unique en France et en Europe.

Le CNFME est certifié ISO 9001 Version 2000.

Plusieurs formations sont qualifiantes : pour la maintenance des disconnecteurs, le soudage des tubes en polyéthylène, la manipulation du chlore en bouteilles ... et le piégeage des ragondins !

Consultez l'offre de formation du CNFME sur le site Internet :

www.oieau.org/cnfme

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNFME

22 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES CEDEX
Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01
cnfme@oieau.fr
www.oieau.org/cnfme

INFORMATION EAUX

Bimensuel - 6 numéros/an

Directrice de la publication : Christiane RUNEL

Rédacteur : Didier DELAGE

Maquette : Frédéric RANSONNETTE

Abonnements : Nathalie CHAILLOU

Abonnement 1 an

France : 454,48 Euros TTC

Etranger : 380,00 Euros

Office International de l'Eau

Direction de l'Information,
de la Documentation et des Données sur l'Eau

15, rue Edouard Chamberland

87065 Limoges Cedex

Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47

Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48

E-Mail : eaudoc@oieau.fr

Numéro Paritaire : AD 234

ISSN : 0012-9003 - 52^{ème} année



Les Cahiers Techniques

Des guides techniques, pratiques et pédagogiques à l'usage des professionnels de l'eau et de l'assainissement



- | | |
|---|---|
| 1 Les pompes centrifuges | 10 La chloration des eaux |
| 2 Recherche de fuites (EP) | 11 La télégestion des réseaux |
| 3 Réactifs de traitement d'eau potable | 12 La pose des canalisations (EP) |
| 4 Instruments de mesure | 14 L'eau d'alimentation des générateurs de vapeur |
| 5 Le comptage | 15 Les pompes, démarrage, arrêt, variation de vitesse |
| 6 La robinetterie (EP) | 16 Le dioxyde de chlore |
| 7 Réseaux d'assainissement | 17 La surpression |
| 8 Nitrification, dénitrification, déphosphatation | 18 Le pompage des eaux usées |
| 9 L'ozonation des eaux | 19 L'alimentation en eau potable |
| | HS Qu'est-ce que l'épuration ? |



Office International de l'Eau

Renseignements - Commandes :

Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
Mail : eaudoc@oieau.fr - Web : www.oieau.org